



DECLARATION LIMINAIRE

AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE

L'EDUCATION NATIONALE DU BAS-

RHIN - MERCREDI 2 FEVRIER 2016

Monsieur le Préfet, Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental, Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Dans cette déclaration liminaire, le Sgen-CFDT ne reviendra que succinctement sur l'examen de la préparation de la rentrée au sens strict, parce qu'un dialogue fructueux a déjà eu lieu sur ce thème mercredi dernier en Comité technique spécial départemental. Il est dommage que le calendrier trop serré en Comité technique spécial départemental nous ait empêché, dans un premier temps, d'effectuer un travail préparatoire sérieux à cette instance et nous ait, par conséquent, empêché de siéger en CDEN la semaine passée. Nous nous sommes certes déjà exprimés sur ce point, mais il nous semble que devons cette explication aux autres membres de ce CDEN.

De nombreuses fusions d'écoles sont prévues prochainement. Si le Sgen-CFDT est plutôt favorable à des regroupements d'écoles qui permettront une mutualisation des moyens communaux pour une meilleure prise en charge matérielle mais aussi une amélioration de la gestion administrative de ces écoles par l'augmentation du temps de décharge des directeurs, il n'en est pas moins vrai que nous tenons à rappeler notre préoccupation quant à la taille des structures scolaires après regroupement qui doivent rester modestes et quant à la longueur des trajets prévus lors des déplacements des élèves dans les transports scolaires qui ne devraient pas excéder le quart d'heure afin de ne pas allonger une journée de classe que la réforme des rythmes scolaires voulait raccourcir. Une question demeure cependant afin de pouvoir préparer une rentrée sereine : quels sont les délais pour les prises de décisions des autorités compétentes ?

Nous l'avons également dit ailleurs, mais répétons-le, les directrices et les directeurs des écoles du département n'en peuvent plus d'attendre une vraie simplification de leurs tâches, un réel allègement de leur travail. Pour le Sgen-CFDT, la simplification des tâches des directeurs se situe à plusieurs niveaux : au niveau de l'école (dans le cadre des collectifs de travail), au niveau

Sgen-CFDT Alsace

1 rue de Provence 68090 MULHOUSE CEDEX – Tél : 03 89 31 86 66 – Email : 68@sgen.cfdt.fr

305 avenue de Colmar 67000 STRASBOURG – Tél : 03 88 79 87 77 – Email : 67@sgen.cfdt.fr

www.sgen-alsace.org

de la mairie (dans les relations avec les collectivités territoriales), au niveau de la circonscription (dans les relations avec les IEN), au niveau du département, de l'académie et du ministère (dans les demandes multiples qui s'ajoutent à chaque échelon de l'Éducation nationale). Simplifier les tâches est indispensable à court terme, mais cela ne permet pas de répondre aux vrais enjeux à long terme : l'autonomie des écoles et leur pilotage. Pour le Sgen-CFDT, cela nécessitera de mettre en place une nouvelle organisation de l'école.

Les tâches des directeurs devaient être simplifiées par le recrutement d'aides administratives et éducatives. Or le recrutement d'emplois précaires supplémentaires n'est pas à la hauteur des tâches à assurer. Pour le Sgen-CFDT, cela nécessite à long terme le recrutement de personnels formés sur des emplois pérennes dans le cadre d'une nouvelle organisation de l'école.

Nous tenons à soulever ici une autre question, qui a été, à l'initiative du Sgen-CFDT, longuement débattue au dernier Comité technique académique. Il s'agit de l'état d'abandon, le mot n'est pas trop fort, dans lequel sont les CIO (centres d'information et d'orientation), dans le sens matériel et très pratique du terme. Pour ne prendre que quelques exemples : de mauvais paramétrages des comptes ENTEA, une absence de budget pour mettre à jour les logiciels d'aide à l'orientation, une téléphonie totalement obsolète, alors que les CIO sont les plates-formes officielles de suivi et d'appui aux décrocheurs... Priorité nationale, rappelons-le, la lutte contre le décrochage scolaire !

Certes, cette question n'est pas à l'ordre du jour de ce CDEN, mais le Sgen-CFDT tient à rappeler ici qu'il refuse que le désengagement du département sur ce sujet – désengagement légitime au vu de la répartition des compétences – se traduise par une disparition de fait du service public d'orientation. La dégradation des conditions de travail des conseillers d'orientation psychologues est telle qu'elle en arrive à empêcher matériellement ... leur travail.

L'ordre du jour de notre réunion prévoit différentes modifications de la carte scolaire, pour lesquelles vous nous apporterez bien sûr toutes les explications nécessaires ; mais c'est le dernier alinéa qui attire notre attention. Si nous comprenons bien, vous avez le projet, de créer des secteurs d'affectation multi-collèges, en application de la circulaire ministérielle du 7 janvier, parue au *B.O.* du 8 janvier 2015. Favorable à la mixité sociale, le Sgen-CFDT soutient cette démarche, que nous vous avons demandé d'initier à plusieurs reprises, l'an passé. Redisons ici que cette démarche pourrait permettre, si le courage politique est là, de régler ou tout du moins d'atténuer, nombre de difficultés du fait d'un recrutement devenu socialement mixte dans les collèges.

En ce domaine, commencer par Bischwiller avant de s'attaquer à des problématiques plus complexes au niveau de l'Eurométropole paraît très raisonnable. Rappelons que nous vous avons aussi suggéré l'an passé de vous intéresser aux secteurs de recrutement des collèges d'Obernai, où

Sgen-CFDT Alsace

1 rue de Provence 68090 MULHOUSE CEDEX – Tél : 03 89 31 86 66 – Email : 68@sgen.cfdt.fr

305 avenue de Colmar 67000 STRASBOURG – Tél : 03 88 79 87 77 – Email : 67@sgen.cfdt.fr

www.sgen-alsace.org

sévit une forte ségrégation géographique et sociale ...

Mais notre soutien n'est pas un blanc-seing. En matière de carte scolaire, nous savons ce dont nous ne voulons pas : la caricature de dialogue social que nous avons connu naguère à propos de la refonte de la carte de l'Education prioritaire dans notre académie. Refonte qui se voulait concertée au départ, mais qui s'est terminée de manière autoritaire, appuyée sur une géographie contestable car mystérieuse. Le comble du ridicule et de l'inefficacité a été atteint dans la pantalonnade finale dans la cour du rectorat, où c'est la presse qui a informé les représentants du personnel et les parents de Sainte-Marie-aux-Mines.

Ce que nous voulons, au contraire, est simple : une géographie appuyée sur des arguments vérifiés et vérifiables, transparente dans ses modalités et ses objectifs, une concertation réelle avec tous les acteurs concernés et une pédagogie déployée autant que nécessaire pour rendre compte de la décision finale. C'est à ces conditions que cette démarche de création de secteurs d'affectation multi-collèges sera vraiment efficace et permettra de lutter contre peurs et fantasmes.

Une vraie concertation, une géographie solide et une pédagogie fine et résolue pour la mettre en œuvre. Au Sgen-CFDT, nous ne doutons pas, Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental, que ces axes de travail vous siéront.

Sgen-CFDT Alsace

1 rue de Provence 68090 MULHOUSE CEDEX – Tél : 03 89 31 86 66 – Email : 68@sgen.cfdt.fr

305 avenue de Colmar 67000 STRASBOURG – Tél : 03 88 79 87 77 – Email : 67@sgen.cfdt.fr

www.sgen-alsace.org